

MON
TRÉ
VERD

Mag #19



p.3 *Vie municipale*

p.19 *Vie associative*

p.31 *Intercommunalité*

p.34 *Infos diverses*

Bel'été



Toute l'actu de votre commune sur :
www.montreverd.fr



#19 Sommaire

Edito	2
Vie Municipale	3
Vie associative	19
Infos intercommunales	31
Infos diverses	34
Infos pratiques	36

Directeur de la publication :
 Damien GRASSET - Maire de Montréverd
Comité de rédaction :
 Commission communication de la mairie de Montréverd
Maquette, mise en page et impression :
 Hey!Jo - Montréverd - heyjopub@gmail.com
Crédits photos :
 Couverture : Sixela Production / Freepik®
 Bulletin d'informations municipales édité en 1 800 ex sur papier couché mat condat silk 100 % PEFC 130g
Prochaine parution : Montréverd MAG en 01/26

#Édito

MONTRÉVERD, DES PROJETS ET DES ACTIONS POUR NOS TROIS COMMUNES DÉLÉGUÉES



Mes propos vous parleront de la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe municipale et des bénévoles qui accompagnent nos actions pour vous rendre la vie plus agréable.

Des finances saines et maîtrisées qui permettent de maintenir des services publics de proximité et de qualité ou de proposer des projets ou des actions que vous allez découvrir dans ce magazine.

Et nous faisons beaucoup pour que chacun trouve sa place dans notre belle commune de MONTRÉVERD, qui, si elle n'avait pas été décidée en 2016, par les 45 élus municipaux de nos trois communes, n'aurait pas permis de vous apporter, les équipements structurants nécessaires à notre vie quotidienne. Car sans MONTRÉVERD, moins de moyens, moins de mutualisation, moins de place dans notre agglomération.

Des projets :

- Pour la jeunesse et le sport, plus de deux millions d'euros investis dans le complexe football sur la commune déléguée de Mormaison ;
- Pour les familles et les enfants, plus de deux millions d'euros investis dans le pôle enfance «la Marelle» avec sa crèche et son accueil de loisirs sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies ;
- Pour la culture, les associations, les scolaires, les services publics, plus de deux millions d'euros investis dans le pôle mairie — bibliothèque — salle associative, dans la réhabilitation du restaurant scolaire et l'aménagement du parc Concorde sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Et je peux vous citer bien d'autres exemples de décisions ou de travaux destinés à faire en sorte que notre développement soit juste et équilibré sur nos trois communes déléguées dans le respect de leur histoire, de leur particularité, de leur nombre de résidents.

Des actions :

- Pour soutenir nos associations et leurs nombreux bénévoles, nos commerces de proximité, en les aidant matériellement et financièrement ;
- Pour protéger notre environnement, pratiquer l'entretien différencié, le zéro phyto qui permet la biodiversité, pour continuer les 7000 plantations d'arbres et d'arbustes, pour conserver des espaces publics de qualité ;
- Pour permettre de se loger, de travailler, de se divertir.

Nous sommes bien conscients qu'il reste à faire et nous continuons à être engagés pour l'action publique. Les débats sont nécessaires et constructifs, les opinions des uns ne sont pas toujours partagées par les autres, c'est bien normal et cela permet souvent de modifier l'approche de certains sujets.

Alors ensemble nous continuerons à faire en sorte qu'il fasse bon vivre à MONTRÉVERD.



#Vie municipale

Rencontre avec les acteurs économiques de Montréverd

Synthèse réunion de Conseil Municipal du 23 octobre 2024

AFFAIRES GÉNÉRALES

Validation du devis de l'entreprise Sorin Frères et Guibert (85620 Rocheservière), pour la peinture de la façade de la Mairie déléguée de Mormaison pour un montant de 5 845, 20 TTC.

Validation de la proposition commerciale du cabinet NEPSIO (44300 Nantes) pour l'accompagnement opérationnel sur le volet communication au projet de territoire 2024-2034, pour un montant de 7 776 € TTC.

Convention de mise à disposition du Pôle enfance « La Marelle »

Le Conseil Municipal valide la conclusion d'une convention d'utilisation avec :

- le Relais Petite Enfance de Terres de Montaiigu,
- l'association des assistantes maternelles, « les P'tites Canailles »,
- Familles Rurales.

Présentation du rapport d'activités 2023 de la communauté d'Agglomération.

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activités 2023 présenté au Conseil Communautaire de Terres de Montaiigu.

Validation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) 2023 de gestion des déchets et assimilés.

Terres de Montaiigu est performant en matière de tri des déchets :

- 95 kg/an/hab. d'Ordures Ménagères Résiduelles, soit 4 900 tonnes ;
- 37 kg/an/hab. d'emballages, soit 1 904 tonnes ;
- 65 kg/an/hab. de verres et papiers, soit 3 335 tonnes ;
- 194 kg/an/hab. d'apports volontaires en déchetterie, pour 23 kg/an/habitant de déchets non-valorisables

Un taux moyen de présentation des bacs Ordures Ménagères Résiduelles de 8 levées/an.

Une Valorétrie gérée par l'association REEL, qui a permis à 157 517 objets de retrouver une seconde vie auprès de 23 483 acheteurs.

Validation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) 2023 du service public d'assainissement non collectif.

Pour la commune de Montréverd :

- Parc de 601 Assainissements Non Collectifs ;
- 24 contrôles de réalisation et 27 contrôles de bonne exécution ;
- 121 contrôles périodiques de bon fonctionnement :
 - 68 avec un bon fonctionnement ;
 - 35 avec une installation non-conforme, avec délai de 1 an pour mise en conformité ;
 - 27 avec une installation non conforme, présentant un danger ;
 - 1, avec une absence d'installation ;

Ce qui représente un pourcentage de 59,2 % d'installation avec un bon fonctionnement ;

- 11 vidanges de fosses sur la commune.

Validation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) 2023 du service d'assainissement collectif.

Pour la commune de Montréverd :

- Le service est exploité par VEOLIA ;
- 2 513 usagers, représentant 1 047 abonnés ;
- 79 408 m³ ont été facturés aux abonnés en 2023 ;
- La redevance moyenne pour un assainissement de 120 m³ s'élève à 218,36 € TTC.

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

Demande de Fonds de Concours Intercommunaux Environnement pour l'achat d'un broyeur

Dans le cadre du Plan Climat Terres d'enAIRgie, le Conseil d'Agglomération a voté la mise en place d'un Fonds de Concours Environnement à hauteur de 10 € par habitant, soit pour la commune de Montréverd **38 540 €**, sur les projets en faveur de la transition environnementale : mobilités durables, préservation des ressources et de la biodiversité, sobriété énergétique...

Une demande de Fonds de Concours Intercommunal Environnement est effectuée auprès de Terres de Montaiigu, pour l'achat d'un broyeur pour les services techniques. Il permettra de valoriser le bois issu de ce broyage, en le réutilisant pour le paillage de nos espaces verts, et en substrat pour les composteurs, permettant de valoriser les

biodéchets des restaurants scolaires et des salles municipales.

Le coût d'acquisition de ce broyeur est de 10 745 €. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de 50 % du montant d'acquisition de cet équipement, soit 5 372,50 €.

Vente bâtiment « Art Laser ».

Le Conseil Municipal avait décidé que cette vente devait se faire avec un prix plancher de 80 000 €. L'Agence Immobilière IAD France, mandatée par Monsieur le Maire pour la vente de ce bien nous a fait retour d'une proposition d'achat de 85 000 € Frais d'Agence Inclus.

Présentation des fiches de l'Observatoire Agricole de Terres de Montaigu.

Terres de Montaigu nous a remis les fiches concernant la commune, dans le cadre de la mise à jour de son observatoire Agricole. Elles ont été intégrées au diagnostic Sociodémographique dressé par le Cabinet NEPSIO

Enquête publique pour modification d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation afin de procéder à la modification n° 4 du P.L.U.i, qui concerne pour la commune déléguée de **Mormaison** rue Jean XXIII, la propriété du Département de la Vendée, utilisée jusqu'en novembre 2018 par les services du Foyer de l'Enfance du Département.

Est apportée une modification du P.L.U.I comme suit :

Modification du zonage ULp en UA (centre bourg)

Modification de ULp en zonage UC (quartier pavillonnaire), dans le but de sauvegarder un bâtiment remarquable et d'utiliser la grande surface ainsi constituée pour créer du logement.

Synthèse réunion de Conseil Municipal du 5 décembre 2024

AFFAIRES GÉNÉRALES

Validation des propositions commerciales du Cabinet d'urbanisme VOIX MIXTE, (44000 REZE) concernant

- la réalisation du Permis d'Aménager Modificatif n°2, pour le Lotissement des « Coteaux de la Barbotière », commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, pour un montant de 3 210,00 € T.T.C.
- une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'une parcelle de 1 500 m² située dans le centre bourg de Saint-André-Treize-Voies, pour un montant de 4 710 € T.T.C.
- une mission d'étude de prospective et de faisabilité sur le quartier du Chatelier, située sur la commune déléguée de Mormaison, pour un montant de 21 678,00 € T.T.C.

Attribution des lots de marché d'assurances de Montréverd et de son CCAS :

- **LOT 1 : Dommage aux biens attribué à SMACL assurances** (79031 Niort) pour un montant total de 84197,96 € sur la durée globale du marché de 4 ans.
- **LOT 2 : Responsabilité civile attribuée à SMACL assurances** (79031 Niort) pour un montant total de 5 810,76 € sur la durée globale du marché de 4 ans.

- **LOT 3 : Flotte automobile attribuée à GROUPAMA** centre Atlantique (79044 Niort) pour un montant total de 40 819,32 € sur la durée globale du marché de 4 ans.

- **LOT 4 : Protection fonctionnelle attribué à SMACL assurances** (79031 Niort) pour un montant total de 6 063,24 € sur la durée globale du marché de 4 ans.

Validation du devis de l'entreprise SCTA Travaux Agricoles (85140 Chauché) pour les travaux de fauchage et débroussaillage sur les routes communales pour un montant de 15 235,62 € T.T.C.

Adoption du Projet de Territoire 2024-2034 intégrant l'étude de la Chambre du Commerce et de l'Industrie sur le schéma de développement du commerce de proximité et validation pour la diffusion à l'ensemble de la population de Montréverd.

Demande de subvention auprès de l'Etat (DSIL-DETR) au titre des travaux de réhabilitation-extension-rénovation énergétique de la Mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies. L'étude de programmation a été confiée à Vendée Expansion. Dans ce cadre, le bureau d'études thermiques et fluides, « BATI'MGIE » est intervenu afin de dresser un audit énergétique. Il en ressort que le bâtiment de la Mairie qui n'a pas fait l'objet de rénovation depuis 1991, est économe.

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel présenté pour la rénovation extension et sollicite les différents partenaires institutionnels :

- **DETR – DSIL** (Etat) pour 547 950 €
- **SyDEV** pour 78 000 €

Abandon de parcelles des Consorts MICHAU, situées sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon, au profit de la commune de Montréverd.

Depuis de nombreuses années, des parcelles appartenant aux Consorts MICHAU, ont été incorporées à la voirie pour être aménagées sous forme de trottoir. Par courrier reçu en mairie le 30 octobre 2024, les Consorts MICHAU ont déclaré, faire abandon perpétuel, des parcelles, à la commune de Montréverd. Le Conseil Municipal valide **l'incorporation de ces dernières et leur classement au domaine public communal.**

Abandon de parcelles des Consorts ROUX, situées sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon, au profit de la commune de Montréverd.

Depuis de nombreuses années, des parcelles appartenant aux Consorts ROUX, ont été incorporées à la voirie pour être aménagées sous forme de trottoir. Par courrier reçu en mairie le 31 octobre 2024, les Consorts ROUX ont déclaré, faire abandon perpétuel, des parcelles, à la commune de Montréverd. Le Conseil Municipal valide **l'incorporation de ces dernières et leur classement au domaine public communal.**

Abandon de parcelles de M Olivier MICHAU, situées sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon, au profit de la commune de Montréverd.

Depuis de nombreuses années, des parcelles appartenant à M. Olivier MICHAU, ont été incorporées à la voirie. Par courrier reçu en mairie le 21 octobre 2024, M. Olivier MICHAU a déclaré, faire abandon perpétuel, des parcelles, à la commune de Montréverd. Le Conseil Municipal valide

l'incorporation de ces dernières et leur classement au domaine public communal.

Abandon de parcelles des Consorts MALIDIN, situées sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon, au profit de la commune de Montréverd.

Depuis de nombreuses années, des parcelles appartenant aux Consorts MALIDIN, ont été incorporées à la voirie. Par courrier reçu en mairie le 14 novembre 2024, les Consorts MALIDIN ont déclaré, faire abandon perpétuel, des parcelles, à la commune de Montréverd. Le Conseil Municipal valide **l'incorporation de ces dernières et leur classement au domaine public communal.**

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

Adoption du montant de l'attribution de compensation 2024

Suite à l'approbation du rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), le montant de la compensation réelle s'élève à 64 556,02 € au 31 décembre 2024.

Validation de la Convention de financement des travaux à « La Chevasse » par le Département de la Vendée pour le compte de la commune de Montréverd.

Le carrefour giratoire formé par la route départementale n° 18 et les voies communales du Pré Verdon et des Auberges, nécessite des travaux de reprise de la couche de roulement. Il est convenu que le Département assure la reprise de la couche de roulement sur la voie communale desservant la rue du Pré Verdon pour un montant total estimé à 4 726,78 euros H.T.

Validation de l'avenant du n° 1 Lot n° 1 dans le cadre des travaux de réalisation du lotissement « le Bois vert ».

Dans le cadre du marché de travaux, il convient de valider l'avenant n°1 concernant le lot « travaux de voirie et assainissement » attribué à l'entreprise DELLTRA et portant sur des travaux supplémentaires de voirie, pour un montant de 26 670,00 € H.T.

Validation de la demande de subvention auprès du Département de la Vendée, afin d'absorber une partie du déficit de l'achat lié à l'ancien café Sorin, sur la commune déléguée de Mormaison.

Le projet de réaménagement présenté par Vendée Habitat, afin d'y réaliser 4 logements locatifs, ne peut se faire que si la commune lui cède le bâtiment à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal valide la demande de subvention, auprès du Département de la Vendée, dans le cadre du Programme Départemental Logement Aménagement, qui pourrait s'élever à 25 % du coût d'acquisition du bâtiment du « Café SORIN », qui était de 60 000 €, soit un montant de $60\,000 \times 25\% = 15\,000$ €, pour absorber une partie du déficit foncier issu de la vente à l'euro symbolique de ce bâtiment, à Vendée Habitat.

Validation de l'avenant du n° 2 Lot n° 4 dans le cadre des travaux de rénovation et extension du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Dans le cadre du marché de travaux, il convient de valider l'avenant n° 2 concernant le lot « charpente, bardage menuiseries » attribué à l'entreprise Atelier du Bocage (85260 Montréverd) et portant sur des travaux supplémentaires de renforcement sur les pannes et chevrons existants, abimés, pour un montant de 1 143,59 € H.T.

Validation de la mise en place de pavillons de compostage collectif à destination des maisons de centrebourg et des restaurants scolaires et équipements publics.

Dans le cadre du programme Terres d'enAIRgie, porté par Terres de Montaigu au titre de l'action « accentuer le tri et valoriser les déchets organiques » les pavillons de compostage seront installés à proximité des restaurants scolaires et pourront être utilisés par les riverains proches, sur inscription.

Synthèse réunion de Conseil Municipal du 13 février 2025

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

Validation du devis Géouest (85009 La Roche-sur-Yon) concernant les opérations de bornage avant le classement de la voirie dans le domaine public, pour un montant de 7 805,52 € T.T.C.

Validation du devis ALC Douillard (85260 Montréverd) pour la pose d'une terrasse et d'un auvent bois au Centre Péricolaire à Mormaison pour un montant de 5 037 € T.T.C.

Validation de la proposition de la société Groupama pour la conclusion d'une assurance « dommage ouvrage » concernant la rénovation et extension du restaurant scolaire pour un montant de 7890 € T.T.C.

Validation du don à la Croix Rouge Française et à la Protection Civile : Vu l'urgence de la situation, face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'Île de Mayotte et suite à l'appel lancé par l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de France, a été validé un don d'un euro par habitant de Montréverd, soit 3 900 € en soutien aux victimes. Cette somme a été répartie par moitié à la Croix Rouge Française et à la Protection Civile.

Validation de l'adhésion à l'association Géo Vendée. Le statut juridique de l'association va évoluer en devenant un Groupement d'Intérêt Public au 1er juillet 2025 en structurant sa gouvernance autour du Département de la Vendée, de Vendée numérique et des syndicats SyDEV, Trivalis et Vendée Eau.

Validation de l'avenant n° 1 Lot n° 3 dans le cadre des travaux de rénovation et extension du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Dans le cadre du marché de travaux, il convient de valider l'avenant n° 1 concernant le lot « gros œuvre » attribué à l'entreprise MC BAT (85000 La Roche-sur-Yon) et portant sur la démolition d'une partie du mur situé à proximité de la limite parcellaire, à une reprise de coffrage, à des

travaux d'étanchéité et de drainage en périphérie, pour un montant de 3 085,90 € T.T.C.

Validation de l'avenant n°2 Lot n° 2 dans le cadre des travaux de rénovation et extension du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Dans le cadre du marché de travaux, il convient de valider l'avenant n° 2 concernant le lot « VRD démolition » attribué à l'entreprise CTCV TP (85270 Saint-Hilaire-de-Riez) et portant sur la réalisation d'une tranchée pour l'alimentation électrique, pour un montant de 2 082 € T.T.C. et la création d'une seconde tranchée dans les espaces verts pour le passage des canalisations, pour un montant de 3024 € T.T.C.

Constitution d'un groupement de commande pour la réalisation de futures opérations nécessitant des travaux d'assainissement eaux usées, eaux pluviales et voirie avec Terres de Montaigu.

Constitution d'un groupement de commande pour le développement du jalonnement des itinéraires cyclables sur le territoire de l'agglomération avec Terres de Montaigu.

Validation de l'adhésion au groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'énergies pour ses besoins en électricité et/ou gaz naturel avec le Sydev.

Validation de la participation au forfait communal des écoles privées.

Il est validé de fixer le forfait communal pour les écoles privées des communes déléguées de Mormaison, Saint-André-Treize-Voies et Saint-Sulpice-Le-Verdon, conformément aux dispositions de l'article L.442-5 du Code de l'Education, qui prévoit dans son avant dernier alinéa que « Les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes dans l'enseignement public ». Le forfait annuel 2024-2025 par élève proposé par la Préfecture de la Vendée s'établit comme suit :

- 1055 € pour les élèves en classe de maternelle ;
- 501 € pour les élèves en classe élémentaire.

Vote de la participation financière aux frais de fonctionnement des écoles publiques.

Il n'existe pas d'école publique, ni aucune structure de classe d'adaptation sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle de Montréverd, la commune de Montréverd accepte de participer pour l'année 2025 aux frais de fonctionnement de la scolarité des élèves résidant sur l'ensemble du territoire de la commune de Montréverd et fréquentant un établissement primaire public ou une classe d'adaptation.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Implantation de bornes de recharge pour les véhicules dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts.

Il a été proposé 2 sites complémentaires, à Terres de Montaigu :

- Parking de l'Europe, à Saint-Sulpice-le-Verdon
- Secteur de la Chevasse, à Saint-Sulpice-le-Verdon

Procédure de revendication d'un bien sans maître

Maître CAILLEAUD et ETIENNE a porté à notre connaissance, le fait qu'une parcelle située sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon est « sans maître » depuis plus de 30 ans puisque depuis le décès de la propriétaire, en 1994, aucun héritier ne lui a été trouvé. Le Conseil Municipal décide de mettre en œuvre une procédure de revendication de bien sans maître afin de pouvoir l'intégrer au domaine privé communal.

Validation de concertation du public concernant les zones d'Accélération des Energies Renouvelables.

Le schéma directeur des énergies renouvelables, adopté sur Terres de Montaigu permet de fixer les principes par filière pour cartographier par commune, ces zones d'accélération. Adoption par le Conseil Municipal des modalités identiques sur l'ensemble des communes de l'agglomération, à savoir :

- Consultation en ligne comprenant un dossier d'information et les projets de cartes
- Dossier papier et registre de recueil des avis en mairie
- Phase de concertation d'une durée de 3 semaines, du 17 mars au 6 avril 2025

Synthèse réunion de Conseil Municipal du 31 mars 2025

Validation du devis de l'entreprise Loirat-Sauvaget (85620 Rocheservière) pour les travaux de remise à neuf de l'armoire électrique alimentant l'ensemble des bâtiments communaux de Saint-Sulpice-le-Verdon, pour un montant de 16 852, 52 € T.T.C.

Validation de la convention du SyDEV (85000 La Roche-sur-Yon) pour la réalisation d'extension de réseaux et de travaux d'éclairage neuf sur le lotissement de l'Orgerie – La Barbotière, pour une participation demandée à la commune de Montréverd de 32 422 € T.T.C.

Validation de la convention du SyDEV (85000 La Roche-sur-Yon) pour la réalisation d'extension de réseaux et de travaux d'éclairage neuf sur le lotissement le Bois Vert, pour une participation demandée à la commune de Montréverd de 24 316 € T.T.C.

Validation du devis de l'entreprise SIXELA (85510 Le Boupère) pour la réalisation d'un film sur les animations prévues en 2025 à Montréverd, pour un montant de 5 628 € T.T.C.

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

Approbation du compte administratif 2024.

Approbation du budget annexe « intervention économique ».

Approbation du compte administratif des budgets annexes des lotissements Le Bois Vert et l'Orgerie – La Barbotière et Le Chatellier.

Approbation des comptes de gestion 2024 par le Receveur Public.

Vote des subventions 2025.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales en 2025.

Les taux d'impositions de 2024 sont reconduits pour l'année 2025.

Vote du budget primitif 2025 Budget général :

Adoption du Budget Primitif 2025 du Budget général comme suit :

16500 - BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES/RECETTES
Section d'Exploitation	4 022 375,41 €
Section d'Investissement	2 655 129,15 €

Vote des budgets annexes primitif 2025 Budget général :

Adoption du Budget Primitif 2025 concernant les budgets annexes comme suit :

16500 - BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES/RECETTES
Section d'Exploitation	70 000,00 €
Section d'Investissement	54 556,11 €

16505 - BUDGET LOT LE CHATELLIER	DEPENSES/RECETTES
Section d'Exploitation	325 728,23 €
Section d'Investissement	524 375,84 €

16506 - BUDGET LOT ORGERIE BARBOTIÈRE	DEPENSES/RECETTES
Section d'Exploitation	793 014,24 €
Section d'Investissement	648 018,87 €

16507 - BUDGET LOT LE BOIS VERT	DEPENSES/RECETTES
Section d'Exploitation	705 268,78 €
Section d'Investissement	434 687,54 €

Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe «interventions économiques».

Le compte administratif 2024 du budget annexe Interventions Economiques faisant apparaître un déficit en section de fonctionnement, lié au non-paiement des loyers des épiceries et du bar pendant la période Covid et pendant les cessations d'activités, il est décidé de verser une subvention d'équilibre pour couvrir le déficit de fonctionnement du budget annexe Interventions économiques d'un montant 14 287,45 € sur le budget 2025.

Marché de voirie Montréverd 2025 : validation du Dossier de Consultation des Entreprises et autorisation du lancement de la procédure de consultation afférente.

Le dossier de consultation des entreprises réalisé par le Bureau d'Etudes Techniques de Terres de Montaigu, pour la réalisation du marché de travaux, programme voirie 2025 est approuvé.

Validation de l'avenant n° 1 Lot n° 7 dans le cadre des travaux de rénovation et extension du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Dans le cadre du marché de travaux, il convient de valider l'avenant n°7 concernant le lot « Cloisons isolation » attribué à l'entreprise AFLUX PAX (85500 Beaurepaire) et portant sur la pose de plaques BA18 sur les plaques des

parois existantes du SAS WC et WC PMR pour un montant de 591,12 € T.T.C.

Validation de l'avenant n°2 Lot n° 14 dans le cadre des travaux de rénovation et extension du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Dans le cadre du marché de travaux, il convient de valider l'avenant n° 2 concernant le lot « chauffage, ventilation » attribué à l'entreprise CORBE CLIMATIC (85170 La Garnache) et portant sur le remplacement d'une cuvette WC adulte par une cuvette enfant pour un montant de 223,73 € T.T.C.

Validation de l'avenant n°1 Lot n° 12 dans le cadre des travaux de rénovation et extension du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Dans le cadre du marché de travaux, il convient de valider l'avenant n° 12 concernant le lot « Peinture » attribué à l'entreprise AUCHER (85150 Les Achards) et portant sur la reprise d'une partie des murs de jonction entre la cuisine et la salle de restauration par le plaquiste afin de corriger les différences de planimétrie pour un montant de 570 € T.T.C.

Validation de l'avenant n° 3 Lot n° 4 dans le cadre des travaux de rénovation et extension du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Dans le cadre du marché de travaux, il convient de valider l'avenant n° 3 concernant le lot « charpente, bardage, menuiseries » attribué à l'entreprise Atelier du Bocage (85260 Montréverd) et portant sur la non réalisation des prestations de réalisation d'une ossature métallique galvanisée et habillage de l'ossature par barreaudage bois, pour un montant en moins-value de 2 287,01 T.T.C. Après conclusion de cet avenant le marché passera à 60 623,44 € T.T.C. soit une hausse de 3,66 %.

Fonds Verts : Demande de subvention pour la renaturation de la friche constituée du Centre d'Accueil Rural Sulpicien et de l'ancien foyer des jeunes-bibliothèque, de la cour du restaurant scolaire et de l'espace Pierre Geay.

Validation d'un dépôt de demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre des fonds verts, à hauteur de 40 % du montant global soit 37 760 €.

Fonds Vert : Demande de subvention pour la rénovation énergétique de la mairie déléguée de Saint André Treize Voies.

Validation d'un dépôt de demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre des fonds verts, d'un montant de 590 000 €.

Conventions d'objectifs et de financement des associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 €.

La loi impose, lorsque la commune verse plus de 23 000 € de subvention/an à une association, de passer une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens, avec l'association bénéficiaire de la subvention. Trois associations doivent en bénéficier :

- La petite crèche « Graine d'éveil » ;
- L'OGEC de Saint-Sulpice-le-Verdon pour la gestion du restaurant scolaire « les p'tits gourmands » ;

- L'OGEC de Mormaison, pour la gestion du restaurant scolaire de Mormaison.

Acquisition de la parcelle AC188 permettant la réalisation de la piste cyclable entre Saint Sulpice Le Verdon et Mormaison.

Cette voie cyclable passe le long de la propriété de Monsieur Jean-Pierre BOSSIS, ce dernier ayant rendu son accord pour céder à la commune, à l'euro symbolique, une bande de terrain. En contrepartie, Terres de Montaigu Communauté d'Agglomération prendra à sa charge le déplacement des coffrets et compteurs qui se retrouveraient de fait sur l'espace devenu public, ainsi que la pose d'un grillage rigide le long de la partie cyclable longeant la propriété de Monsieur Jean-Pierre BOSSIS.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Cession de matériels-équipements des Services Techniques.

Les services techniques communaux ont recensé du matériel dont ils n'ont pas l'usage et dont la société NET AGRI, domiciliée 2 Route des Lucs, La Gélussière, Mormaison, 85260 Montréverd, souhaite se porter acquéreur. La cession a été approuvée pour un montant de 3150 €.

Inspection du dôme de l'église de Saint-Sulpice-le-Verdon : le Cabinet Fibre Ingé, suite à son inspection sur le dôme de l'église de Saint-Sulpice-le-Verdon du mois de mars 2025, vient de nous rendre son rapport d'inspection. Celui-ci fait apparaître qu'il y a sur le dôme en zinc, de nouvelles infiltrations qui sont apparues. Ces infiltrations ont entraîné en certains endroits, un développement de champignons lignivores.

L'église peut cependant rester ouverte, avec un maintien de l'accès au chœur.

Opération de plantation des pieds de murs : dans le cadre de notre label « Villes et villages fleuris », il a été décidé de mettre en œuvre des plantations en pieds de murs, devant les habitations des riverains, sur :

- La rue Jean XXIII, Les rues des Jonquilles, des Sorbiers, du Soleil Levant ;
- Les rues des Landes et du Bosquet ;
- Les Villages le Many et la Bodinière.

Plusieurs riverains se sont déclarés intéressés pour participer à l'action.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Actualisation des statuts de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération.

Suite à la création de la commune nouvelle Cugand-la-Bernardière en date du 1^{er} janvier 2025, il convient d'actualiser les statuts de Terres de Montaigu, Communauté d'Agglomération et de mettre à jour quelques compétences supplémentaires. Approbation de l'actualisation des statuts en matière de tourisme, éducation musicale, politique sociale, étude, création aménagement et gestion des locaux, petite enfance et gestion valorisation du patrimoine d'intérêt communautaire.

TROIS NOUVEAUX AGENTS AU SERVICE TECHNIQUE



Sébastien BOISSIÈRE

Responsable du service technique depuis le 12 mai. Auparavant coordonnateur à l'ADAPEI 44 ESAT à Rezé. (Il remplacera Médard Rambaud, qui prendra sa retraite prochainement).



Arnaud CAMBIANICA

Responsable des espaces verts, adjoint au responsable du service technique, depuis le 22 avril 2025. Auparavant responsable des espaces verts à Saint-Fulgent. (Il remplace Mickaël Loiseaux)



David GUEROUX

Agent de propreté depuis le 15 février 2025. Auparavant agent technique à Geneston. (Il remplace Emmanuel Bluteau)

Nous leur souhaitons la bienvenue à Montréverd.

BUDGET 2025

UN BUDGET RESPONSABLE POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ SUR LA COMMUNE DE MONTRÉVERD

Un budget, ce ne sont pas que des chiffres ! Il illustre avant tout la volonté des élus à améliorer le cadre de vie des Montréverdois(es). Malgré un contexte économique incertain, le budget primitif principal a été élaboré avec deux objectifs principaux : poursuivre la maîtrise des finances pour investir et soutenir un service public de proximité tout en diminuant les dépenses de fonctionnement des charges à caractère général de plus de 10 %.

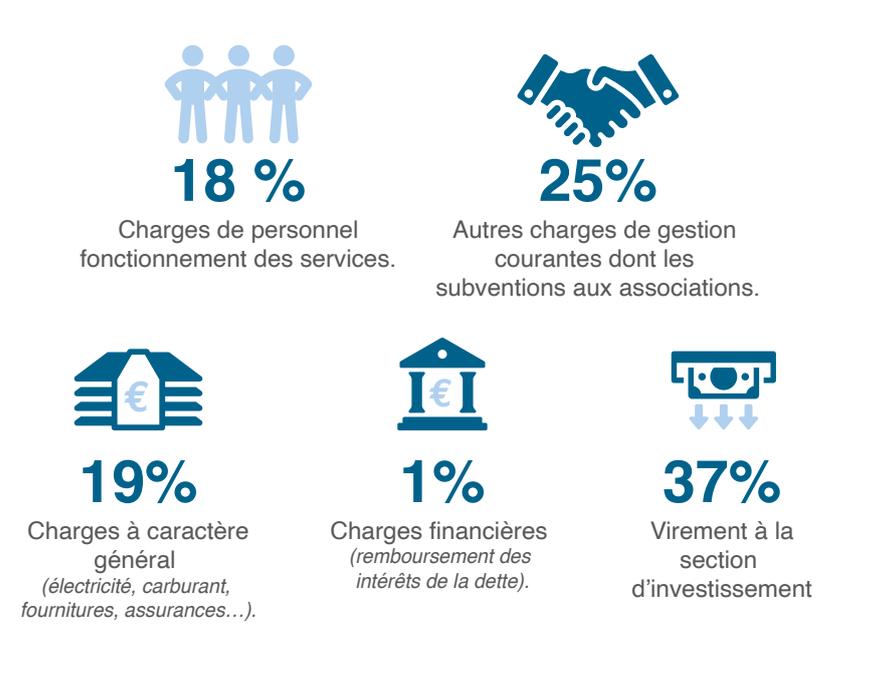
Voté le 31 mars par le Conseil Municipal, le budget 2025 s'élève ainsi qu'il suit :



D'où vient l'argent ?



Où va l'argent ?



Le budget 2025

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales applicable en 2025 comme suit :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties	31.94%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	38.87%
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	21.55%

**Hors lissage des taux lié à la commune nouvelle hors évolution des bases décidées par l'Etat.*



Nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette.
Le seuil d'alerte est fixé à 10 ans.

UN BUDGET AU SERVICE DES MONTRÉVERDOIS

Les principales dépenses de la commune se répartissent en grandes lignes politiques publiques qui se concrétisent par des services à la population :



1 740 000 €

Moyens généraux : Des ressources nécessaires au fonctionnement de la commune (état civil, accueil, finances, ressources humaines, urbanisme, communication...).



106 500 €

Cadre de vie/environnement : De la gestion et l'entretien des espaces verts et aires de jeux, cimetières, éco-pâturage, l'embellissement du bourg avec son fleurissement dans le cadre des floralies ainsi que la reconduction de l'opération plantations.



409 000 €

Voirie : De la gestion et l'entretien de la voirie, éclairage public, mise en place de la vidéoprotection sur les 3 communes déléguées, aménagement des entrées de bourgs, piste cyclable, signalétique et des espaces publics tant en fonctionnement qu'en investissement.



215 000 €

Patrimoine : Gestion et entretien des bâtiments et équipements communaux, rénovation énergétique et fonctionnelle de la mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies, rafraichissement de la mairie déléguée de Mormaison.



310 000 €

Petite Enfance et extra-scolaire : Soutien financier des actions en partenariat avec l'AIFR, lieux d'accueil pour les assistances maternelles, conseil municipal d'enfants, subventions de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et petite crèche, périscolaires et restaurants scolaires.



330 000 €

Education : Participation financière aux écoles et contrat d'association avec les Ogec.



70 000 €

Vie locale et vie associative : Soutien aux activités et événements municipaux et associatifs, subventions aux associations.



180 000 €

Energie / Eau
Vue aérienne du Pôle Enfance «La Marelle» et ses panneaux solaires.



810 000 €

Rénovation des bâtiments :
Restauration de la cantine de SSLV
Inv : 810 000 €
Subv : 218 000 € Fctva : 132 872 €

RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Les travaux de rénovation des cuisines du restaurant scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon vont se terminer durant ce mois de juillet.

Concernant les espaces verts, ils seront quant à eux terminés en juillet/août.

Ainsi, le personnel et les enfants vont pouvoir se réapproprier les lieux pour la rentrée de septembre prochain.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Durant le premier semestre 2025 une consultation a été lancée afin de désigner l'architecte qui aura en charge la conception du projet de rénovation énergétique de la mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies.

Une première sélection a permis de désigner trois architectes qui ont ensuite été auditionnés. Le candidat retenu aura comme mission de préparer les premières esquisses du projet pour ensuite lancer une consultation auprès des entreprises fin 2025 début 2026.



PROGRAMME DE TRAVAUX 2025

Comme tous les ans, des travaux d'entretien des bâtiments de Montréverd seront réalisés. Parmi les travaux retenus dans le programme de l'année 2025, nous trouvons entre autres :

- La reprise des peintures extérieures du restaurant scolaire de la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies ;
- Le rafraîchissement de la mairie déléguée de Mormaison. Ainsi, à partir du 15 septembre et durant quelques semaines, ces travaux entraîneront des perturbations pour l'accueil du public. Cependant, durant ces travaux, l'accueil sera toujours possible dans les deux autres mairies déléguées ;
- La reprise de la couverture et des peintures extérieures du centre périscolaire de la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon ;
- La réalisation d'un petit préau entre la salle de sport de la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies et les sanitaires extérieurs.



Comme chaque année notre commission a fait des choix pour entretenir notre réseau routier :

- La voirie à la Citadelle, les Rivières, le PN le Cosillon,
- La création d'un passage piétons rue de l'Issoire et bien d'autres petits travaux.

Cette année nous apporterons un effort particulier sur nos cheminements piétonniers :

- Des travaux d'arrachage de quelques arbustes et une reprise de l'enrobé sur les trottoirs, rue du Petit Saint-André.
- La création d'une liaison douce du lotissement des Chaumes au bourg de Saint-Sulpice-le-Verdon et la création d'une écluse route de la Chironnière pour faire ralentir les véhicules en circulation, en provenance des Lucs-sur-Boulogne.
- Un entretien du chemin existant rue du Stade.

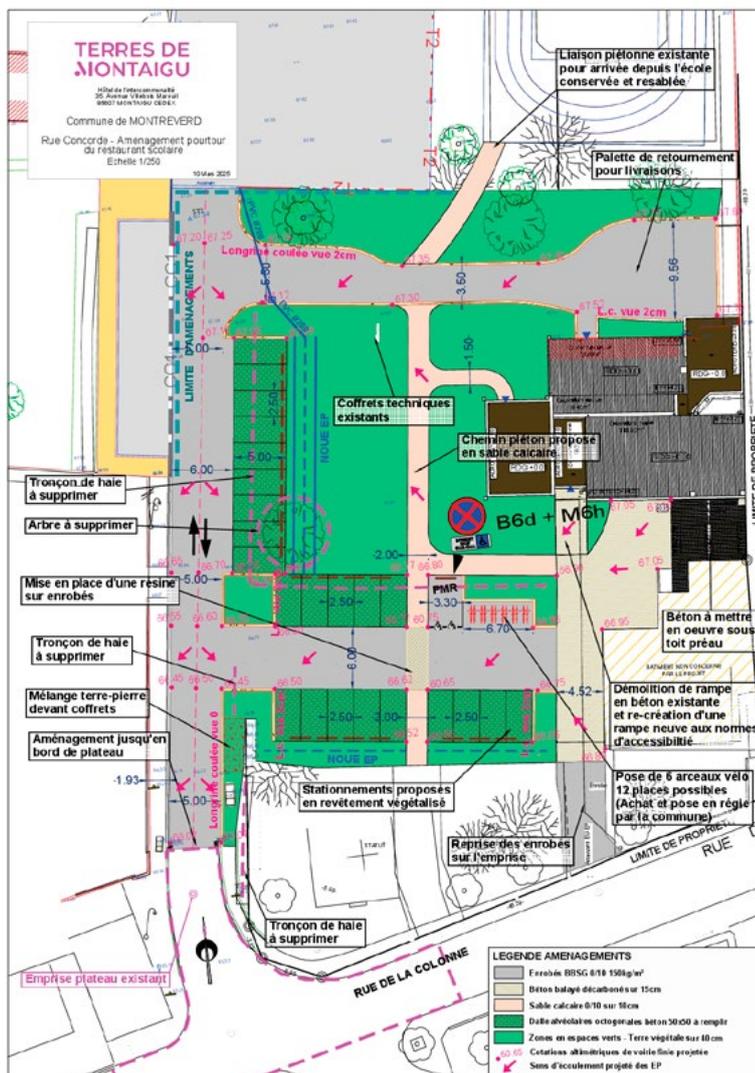
NOUVEL AMÉNAGEMENT AU POURTOUR DU RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

L'objectif de cet aménagement est de conserver un espace naturel avec des noues pour le pluvial et de créer des places de stationnement et des cheminements en liaisons avec l'aménagement de la salle Concorde. *(voir plan)*

LA STATION D'ÉPURATION

Notre station d'assainissement a été mise en service au mois d'avril. Il reste quelques travaux de finition (clôture) à terminer.

En collaboration avec Terres de Montaigu, nous souhaitons organiser une visite de cet équipement, en septembre/octobre prochain.



TRAVAUX DE FINITION DES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Alors que les 46 lots libres ont tous été commercialisés et les Permis de Construire correspondant délivrés, se posent désormais les questions de terminer les aménagements publics. Vu l'avancement des constructions il semble opportun de finaliser la voirie ainsi que l'éclairage public avant l'hiver. Sauf imprévu, la programmation est notée pour une réalisation entre septembre et novembre. Ces deux lotissements (Le Bois Vert et l'Orgerie-La Barbotière tranche 1) auront été réalisés en un temps minimum ce qui ne pourra que satisfaire les nouveaux habitants.



DE NOUVEAUX PROJETS

La commission Urbanisme se penche désormais sur de nouvelles réalisations.

La mise en service du nouveau dispositif d'assainissement et le remblaiement de la précédente lagune devraient permettre une extension du lotissement initial rue de l'Orgerie sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies. La réflexion pourrait aboutir à la création de 7 à 8 lots pour des parcelles allant de 300 à 550 m² environ.

En parallèle une nouvelle tranche du lotissement du Châtelier sur la commune déléguée de Mormaison est également sur les rails. Cependant, celle-ci devra être réfléchi en fonction de la nouvelle OAP (Opération d'Aménagement Programmée) prise au niveau du PLUi, laquelle concerne le bien immobilier appartenant au Département de la Vendée sise rue Jean XXIII et de l'avenir de cette parcelle, laquelle comporte notamment l'ancienne maison de l'enfance.

Après des esquisses avancées pour l'ancienne propriété de la maison Relet à Saint-André-Treize-Voies et les jardins sis rue de l'Abbé Vinet à Saint-Sulpice-le-Verdon, **le développement raisonné de nouveaux logements reste l'objectif principal de la municipalité.**



Maison Relet (non contractuelle)



Esquisse l'Orgerie (non contractuelle)

UN ENGAGEMENT DURABLE : 7 000 MÈTRES DE HAIES PLANTÉS DEPUIS 2020

Depuis 2020, la commune s'est engagée activement dans un projet de plantation de haies au sein des exploitations agricoles de son territoire. Porté par la municipalité, ce programme a permis la plantation de 7 000 mètres linéaires de haies, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité et à l'amélioration du cadre de vie rural.

Cette réussite est avant tout celle d'un engagement collectif. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ce projet : les agriculteurs, les bénévoles, les chasseurs ainsi que les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants, dont l'aide et l'engagement ont été très appréciés. Leur mobilisation

est la preuve que chacun, à son échelle, peut contribuer concrètement à la protection de notre environnement.

Nous remercions également la Chambre d'Agriculture et le Département pour leur accompagnement technique et financier.

À noter : si vous avez, vous aussi, des projets de plantation, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour obtenir plus d'informations.



NOUVEAU : PAVILLONS DE COMPOSTAGE

La municipalité a installé un pavillon de compostage dans chaque commune déléguée. Ce dispositif mis en place par Terres de Montaigu, répond aux besoins des restaurants scolaires en matière de gestion des déchets alimentaires. Les riverains n'ayant pas de terrain pour installer un composteur individuel, peuvent sur inscriptions, profiter de ce service, contribuant ainsi à la réduction des déchets organiques.



FLEURISSEMENT PIEDS DE MURS

500 ml de fleurissement pieds de murs réalisés en 2025 sur notre commune.

Si vous aussi vous voulez fleurir devant votre maison, inscrivez-vous !



LES EPHÉMÈRES REVIENNENT À MONTRÉVERD !

Mercredi 16 juillet à 20 h
(ouverture du site à 19 h)

Espace Concorde – Saint Sulpice-le-Verdon

Pour la 3^{ème} fois, les Ephémères, le festival itinérant proposé par Terres de Montaignu et ses communes membres sera de retour le mercredi 16 juillet à 20 h à Saint-Sulpice-le-Verdon à l'Espace Concorde.

Pour cette nouvelle édition, deux spectacles vous seront proposés pour un moment convivial et familial. Nous vous attendons nombreux...(entrée gratuite).



LE BAR À MÔMES

Théâtre, Public Famille

C'est le seul et unique bar au monde où l'on peut boire de l'eau sèche ! Grâce à une machine nucléaire quasi-fiable, le frigo-onde ! Une machine qui permet également de fabriquer de vrais bébés en moins de 9 secondes et bien d'autres inventions à la pointe de la technologie des plus surprenantes !

Un spectacle qui parle avec beaucoup d'humour et de dérision de l'eau et de l'écologie... le présentateur tel un camelot de marché émérite devant son stand de bakélite vante les mérites de l'eau de demain : l'eau sèche...

Spectacle : 20 h



CONCERT JACK AND MO

Folk/ Blues

Quand 2 chanteurs et instrumentistes de talent se rencontrent, et qu'en plus ils ont le même âge, la même culture musicale, le même parcours et le même style, ça fait forcément des étincelles. Leur collaboration est née d'une envie commune presque télépathique et apparaît aux yeux de leurs proches comme une évidence. Alors, il n'y a plus qu'à s'amuser avec des tubes de tous styles et toutes époques revisités en pure acoustique, jazz, folk et blues avec une guitare sèche, une mandoline, des voix audacieuses et des improvisations endiablées !

Spectacle : 21 h



Bar et petite restauration sur place avec le Comité des Fêtes de Saint-Sulpice-le-Verdon et le Food Truck « Chez Léo »

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

La réglementation n'impose pas la présence d'un accompagnateur dans les transports scolaires.

Il a cependant un rôle essentiel :

- Sécuriser le transport
- Accompagner l'enfant en particulier les maternelles dans l'apprentissage
- Des bonnes pratiques
- Faire appliquer le règlement
- Collaborer avec le conducteur afin d'assurer le respect des horaires aux établissements scolaires

Jusqu'à présent, sur notre commune, seuls les circuits primaires de Saint-Sulpice-Le-Verdon et Saint-André-Treize-Voies en sont pourvus.

Terres de Montaigu, autorité organisatrice du transport scolaire sur le territoire depuis 2023 va faire évoluer ce dispositif d'accompagnement à compter de septembre 2025. Il bénéficiera désormais à l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire sous deux formes différentes :

- Un accompagnateur présent sur chaque circuit primaire, ce qui sera le cas à Mormaison,
- Un médiateur « volant » pour les circuits secondaires présent de façon ponctuelle et ciblée (en priorisant les circuits collège), mais également présent sur les pôles établissement matin et soir.



Crédit photo : Terres de Montaigu

LE PÔLE ENFANCE LA MARELLE

Voilà presque une année que la Marelle a ouvert ses portes ! Enfants, parents et professionnels de la petite enfance et de l'enfance ont maintenant pris leurs marques dans cette nouvelle structure.

La crèche Graine d'Eveil accueille à ce jour 20 enfants et des inscriptions pour cette fin d'année et 2026 sont en cours de validation.

Côté accueil de loisirs, Graine de Malice bat son plein sur les activités des petites vacances. Cet été la structure reste ouverte 5 semaines pour accueillir nos 3-11 ans et proposer des activités autour des 4 éléments, que sont l'air, l'eau, la terre et le feu !


GRAINE DE MALICE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
& ACCUEIL DE LOISIRS


GRAINE D'VEIL

CRÈCHE

L'ESPACE JEUNES DE MONTRÉVERD : UN DÉBUT D'ANNÉE DYNAMIQUE ET PLEIN DE PROJETS !

Le début d'année 2025 a été marqué par de nouveaux projets et animations à l'Espace Jeunes de Montréverd. Les adolescents ont pu profiter d'un programme riche et varié, alliant loisirs, créativité et engagement autour de projets collectifs.

De nombreuses activités conviviales ont rythmé ces premiers mois : soirées repas, jeux de société, ateliers manuels, mais aussi des temps d'échanges pour préparer les projets à venir sur la commune, comme le festival Paml'up ou la fête de la Boulogne.

Parmi les actions marquantes, l'Espace Jeunes a lancé plusieurs actions d'autofinancement pour soutenir ses futurs projets. Les adolescents se sont impliqués dans un lavage auto, qui a rencontré un joli succès, et ont organisé une soirée originale baptisée « L'été en plein hiver ». Cet événement festif a rassemblé 80 jeunes des associations Familles Rurales du territoire de Terres de Montaigu. Les jeunes ont également participé avec enthousiasme au projet décoration de Paml'Up. En mêlant bricolage, créativité et solidarité, ils ont aidé les bénévoles du festival pour créer du mobilier pour les festivaliers.

Le stage « Incroyables Talents » organisé dans le cadre de l'AIFR, a rassemblé 12 jeunes. Chacun a pu exprimer ses talents et découvrir ceux des autres sur la scène de l'Acte 2 de Saint-Philbert-de-Bouaine.

Et bientôt... les CM2 seront les bienvenus !

Cet été, l'Espace Jeunes ouvrira ses portes aux élèves de CM2, une belle opportunité pour les plus jeunes de découvrir le lieu, faire connaissance avec l'équipe d'animation et participer à des activités adaptées avant leur entrée au collège.



Retrouvez toutes les informations sur le site de l'AIFR : <https://www.famillesrurales.org/aifr/>

N'hésitez pas à contacter l'animatrice jeunesse de la commune.

☎ 06 31 84 05 58

✉ anim.montreverd@aifr.fr

sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram :

@espace_jeunes_monreverd

CÉRÉMONIE CANTONALE DU 8 MAI À MONTRÉVERD : LE CME MOBILISÉ !

Le Conseil Municipal Enfants, présent tout au long de la cérémonie d'hommage aux morts pour la France, l'a clôturée avec un chant porteur d'espoir « Vienne la colombe ».

La commission jeunesse et citoyenneté remercie chaleureusement les enfants, leurs familles, les UNC, les enseignants, et l'ensemble des personnes mobilisées pour l'entraînement au chant.

Refrain :

Vienne, vienne la colombe
Et son rameau d'olivier
Dans nos cœurs et dans ce monde
Où la paix reste à gagner !





Commission Communication/vie associative santé & social

Lionel BOSSIS
Responsable de la commission
communication, vie associative,
santé et social

LE 13 SEPTEMBRE 2025 C'EST LE FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est à un grand rendez-vous que les bénévoles des associations de Montréverd nous convient **le samedi 13 septembre de 11h00 à 20h00** à la salle de sports de Mormaison. Un comité de pilotage composé de volontaires des associations travaille avec la commission communication événementielle depuis le début de l'année sur ce **1^{er} forum des Associations de Montréverd**. C'est une occasion unique de **venir rencontrer** l'ensemble des associations sur un seul lieu avec un maximum d'**animations pour tous les âges** !

Peut-être êtes-vous nouvel habitant de Montréverd ?

Peut-être ne connaissez-vous pas l'ensemble des services proposés par nos associations ;

Peut-être êtes-vous intéressés pour découvrir, discuter ou vous investir dans une association ;

Peut-être que tout simplement vous avez envie de venir passer un agréable moment en famille pour profiter des nombreuses animations.

Un **grand merci** à l'ensemble des bénévoles pour la richesse et le dynamisme de votre investissement au service de la population de Montréverd !!!!

GOÛTER DU CCAS

Réservé aux personnes de plus de 70 ans domiciliées à Montréverd, il se déroulera le **vendredi 12 décembre 2025 à 14h30, salle Concorde, à Saint-Sulpice-le-Verdon**

Le bulletin d'inscription est distribué avec le Mag :

inscrivez-vous DÈS QUE POSSIBLE



Au programme :

- Animation continue pour présenter chacune des associations,
- Enorme SHOW DES LOCA DUNK à 16H30 et 18H,
- Structure gonflable pour les enfants,
- Animation autour des Jeux en bois,
- Restauration le midi avec la présence de Lino Pizza et Pizz'&Fouées,
- 18h30 : dégustation de planches apéro avec un temps d'échange très convivial,
- Bar pour les petits et pour les grands, servi par nos Comités des Fêtes.

Les recettes de cette journée seront entièrement reversées à une Association Caritative.

TRANSPORT SOLIDAIRE BILAN DE L'ANNÉE 2024

11 conducteurs bénévoles ;

72 Bénéficiaires : 32 de Mormaison, 33 de Saint-André-Treize-Voies et 7 de Saint-Sulpice-le-Verdon ;

229 transports effectués.

Pour bénéficier du transport ou devenir conducteur bénévole, adressez-vous au secrétariat de la Mairie.





#Vie associative

Crédit photo : Sixela Production

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Le Comité des Fêtes se dote de nouveaux équipements !

Bonne nouvelle pour vos fêtes : nous avons fait le plein de nouveautés pour rendre vos événements encore plus simples à organiser.

Une 2^{ème} remorque frigo (plus petite, hauteur 2m, qui rentre dans votre garage) a rejoint la 1^{ère}. Vous avez désormais le choix entre 6m³ ou 3m³ de stockage de boissons et autres produits, ainsi qu'un nouveau stand parapluie de 6x4m.

Et enfin, nous avons investi dans de la vaisselle. Assiettes, verres, couverts vous permettront de réunir un grand nombre de convives !

Merci à toutes celles et ceux qui rendent cette aventure possible.

Nous cherchons toujours des bénévoles pour nous rejoindre à l'année ou seulement pour un petit coup de main pour nos manifestations. Alors n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des permanences d'enlèvements du matériel ou lors du forum des associations le samedi 13 septembre prochain.



Vous pouvez consulter le book de tout le matériel sur notre site internet :

<https://comitesslv.wixsite.com/comitedes-fetes85260>

Pour toute réservation ou pour savoir si le matériel est disponible, envoyez-nous un message à l'adresse mail suivante :

✉ comite.sslv@gmail.com
réponse garantie dans les 24h !

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

L'année dernière, la soirée basque a été une réussite, Merci ! Le samedi 8 novembre 2025, à la salle des fêtes, nous comptons sur vous pour remettre l'ambiance à l'occasion d'une nouvelle soirée à thème !

Pour la toute première fois, nous organisons un marché de Noël inter-associatif en partenariat avec l'APEL ! Rendez-vous le samedi 13 décembre 2025 pour profiter d'un événement festif et chaleureux.

Pour clôturer cette fin d'année, ne manquez pas notre traditionnelle dégustation d'huîtres ! Rendez-vous au local du comité des fêtes le dimanche 21 décembre 2025.

Nous comptons sur votre présence pour faire de ces événements des moments conviviaux et festifs !

Rappel concernant l'organisation de vos réservations de matériel :

L'enlèvement de matériel a lieu le jeudi soir et le retour le lundi soir. Les réservations se font seulement par téléphone au 06 45 27 96 78. Vous pouvez consulter en amont la fiche matériel sur les réseaux sociaux : « comite-desfetessatv » sur Instagram, ou sur notre compte Facebook. Les paiements se réalisent en carte bancaire, en espèces ou en chèques.

A noter dans votre agenda

Soirée à Thème	samedi 8 novembre 2025
Marché de Noël	Samedi 13 décembre 2025
Dégust'huîtres	Dimanche 21 décembre 2025

LES AMIS DE LA CHABOTTERIE

30^{ème} concours artistes peintres le dimanche 21 septembre 2025

Dans le cadre des journées européennes du Patrimoine, les Amis de la Chabotterie organisent, le dimanche 21 septembre 2025, la 30^{ème} édition du concours d'artistes peintres de la Chabotterie, gratuit et ouvert à tous.

Travail sur le motif, pas de thème imposé, format libre. Pas de pré-inscription, les inscriptions sont gratuites dès 8h et jusqu'à 12 heures, le jour même, selon 3 catégories : professionnels/semi-professionnels, amateurs adultes et jeunes de moins de 18 ans.

La journée sera également animée : avec un artiste peintre qui exposera ses oeuvres dans la grange, des jeux en bois seront proposés pour petits et grands par Les Jeux de Maud dans le verger du Logis et une animation musicale Jazz tout au long de l'après-midi. La cérémonie de remise des prix aura lieu à partir de 17h30.

Restauration et buvette proposées sur place à partir de midi.

information et règlement :

✉ cap.lachabotterie@gmail.com

En partenariat avec le Département de la Vendée et la commune de Montréverd.



DÉTENTE TRÉVOISE

Détente Trévoise, une association dynamique pour des retraités actifs avec un programme de rencontres et activités variées !

Nous nous retrouvons avec plaisir à la salle des Forges pour :

- les jeux de cartes, jeux de société et jeux de boules et pétanque...les mercredis après-midi,
- l'atelier peinture les semaines impaires,
- l'atelier scrapbooking le mardi matin une fois par mois,
- l'atelier calligraphie le jeudi matin une fois par mois
- la marche le jeudi à 9h00,
- l'atelier art floral tous les 2 mois,
- l'atelier danse en ligne depuis mars le lundi de 14h30 à 16h00 avec Dominique Duhamel : c'est nouveau, c'est ludique, venez nous rejoindre et vous détendre si vous avez envie.

Des sorties sont organisées à la journée en co-voiturage ou en car. Des projets de séjours sont à l'étude avec une agence de voyage pour le 2nd semestre 2025. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Nous vous invitons à notre concours de belote annuel le samedi 22 novembre 2025 à la salle Saint André où nous vous y espérons nombreux.

Nous serons ravis d'accueillir toute nouvelle personne désireuse de participer à l'une ou l'autre des activités et vous pourrez **nous rencontrer au Forum des associations le 13 septembre.**

Après la pause estivale, la réouverture du club se fera le mercredi 3 septembre 2025.

La Présidente, Noëlle Grasset, Tel 02 51 42 86 60



LA GRANGE FEST

L'association La Grange Fest est ravie d'annoncer la deuxième édition de son festival musical à ne pas rater, qui aura lieu le samedi 25 octobre 2025, à la salle Saint André de Saint-André-Treize-Voies.

Préparez-vous à vivre une soirée haute en énergie, rythmée par des concerts d'artistes locaux aux styles variés. Rock, pop, variété française ou encore electro-rock : il y en aura pour tous les goûts, dans une ambiance conviviale et festive !

Que vous soyez passionné de musique ou simplement en quête d'un bon moment à partager, La Grange Fest

est l'occasion idéale de profiter d'une soirée sympathique et de découvrir des talents d'ici.

Buvette et restauration seront disponibles sur place pour vous accompagner du début à la fin de la soirée.

On vous attend nombreux !

Pour suivre les prochaines actualités, suivez-nous sur Instagram : @la_grange_fest

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire à :

✉ lagrangeprod85@gmail.com

MONTRÉVERD PATRIMOINE

L'association « Montréverd Patrimoine », créée fin 2022, a pour objet : la recherche, l'étude et la sauvegarde du patrimoine de la commune de Montréverd.

Le dimanche 21 septembre 2025, l'association organise une « **promenade historique** » à Saint-André-Treize-Voies : 2 circuits, accessibles en poussette, fauteuil roulant et vélo, seront proposés, avec des détails historiques sur différents lieux situés sur Saint-André-Treize-Voies.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook « Montréverd Patrimoine » pour suivre notre actualité.

Pour information, nous recherchons des photos, films, correspondances, ou tout autre support en lien avec un personnage, un événement ou un lieu de Montréverd. C'est le moment de regarder dans vos greniers ou vos archives !

Pour tout renseignement

☎ 06 41 61 36 49 / 06 80 95 45 55

✉ montreverdpatrimoine@gmail.com

f « Montréverd Patrimoine »



 A noter dans
votre agenda

Promenade historique

Dim. 21 septembre 2025

LA VERDONDINE

Samedi 26 avril c'était la Verdondine à Montréverd !

Encore une édition réussie grâce aux 80 bénévoles qui organisent ces 2 randonnées. Malgré la météo qui s'annonçait pluvieuse, les 857 randonneurs ont eu la chance de se balader sans être mouillés !

Qu'ils aient choisi la marche gourmande ou la balade barbecue, les randonneurs se sont régalés à chaque halte proposée dans les restaurants ou les sites aménagés avec des produits locaux et de qualité ! Cette année, des chanteurs et musiciens ont agrémenté les parcours pour le plus grand bonheur des marcheurs.

Nouveauté 2025 : les participants de la marche gourmande ont pu découvrir en avant-première la résidence hôtelière Les Villas du Parc de la Chabotterie. Merci aux restaurateurs, fournisseurs, agriculteurs, bénévoles, sponsors, chanteurs, musiciens et bien sûr aux marcheurs !



ECOLE NOTRE DAME – ECOLE ST JOSEPH ECOLE ST LOUIS DE GONZAGUE

La dynamique Montréverdoise continue...

Nos 383 élèves, répartis en 17 classes, dans nos trois écoles privées se sont réunis à trois reprises cette année. Les plus jeunes ont partagé le 16 mai des activités sportives, artistiques et littéraires. Les élèves de cycle 2 se sont rassemblés autour d'un rallye lecture le 23 mai. Enfin, les élèves de cycle 3 se sont retrouvés pour des activités sportives et de coopération le 27 mai.

Pour organiser ces rencontres, les équipes enseignantes ont travaillé ensemble. Elles ont aussi, cette année, participé à des ateliers de formation communs sur le thème de la coopération.

Comme de coutume, chacune de nos trois écoles a aussi organisé son spectacle de fin d'année auquel étaient conviés les parents. Les danses des enfants ont été appréciées, c'est un temps festif avant la pause estivale.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 1er septembre 2025 et sera l'occasion pour les 3 équipes pédagogiques de se réunir pour de nouveaux projets. En attendant, nous vous souhaitons un bel été !

N'hésitez pas à visiter les sites de nos écoles

<https://mormaison-saintlouis.fr>

<https://Saintandreizevoies-ecole.fr>

<https://stsulpiceleverdon-notredame.fr>

Et pour nous contacter, voici nos adresses :

direction-ecole@mormaison-saintlouis.fr

direction@saintandreizevoies-ecole.fr

direction@saintsulpiceleverdon-notredame.fr

Céline MALIDIN, Emilie PERROQUIN
et Viviane GONÇALVES
Cheffes d'établissement



ÉCOLE NOTRE DAME

Des projets innovants

En lien avec le projet d'année sur le respect de l'environnement et l'aménagement de la cour, les élèves de l'école Notre Dame ont eu la chance de participer à deux projets innovants : la construction d'une cabane en osier et l'accueil d'un groupe de brebis en éco-pâturage pendant une semaine.

Jacky de Natur&Lien a proposé des ateliers osier adaptés à chaque cycle : fabrication, tressage. Ces moments en lien avec la nature ont favorisé l'apaisement, l'entraide et la créativité.

Noémie de « Des moutons à l'horizon » a animé différentes séances pendant toute une semaine : en classe, dans l'enclos. Cette cohabitation avec les brebis a été très appréciée par l'ensemble des élèves et des maîtresses.

Un grand merci aux associations de parents pour le financement de ces deux projets très enrichissants.

« Du changement à l'horizon... »

À la rentrée 2025, je cèderai ma place de Chef d'établissement à ma collègue Charlène BATY, enseignante en CE1CE2 à l'Ecole depuis plus de dix ans.

Je souhaitais reMERCIer tous ceux qui m'ont fait confiance, m'ont aidé à vivre 17 années exceptionnelles : les élèves et leurs parents, mes collègues, les parents bénévoles, les papis jardiniers, les mamies nageuses, les mécènes..., et je compte aussi la Paroisse, la Municipalité et le Secteur de Rocheservière.

Cette école dynamique, accueillante va continuer de vivre des moments forts, ambitieux et enrichissants !

Quant à moi, je poursuivrai ma mission de Chef d'établissement à l'Ecole Notre Dame des Lucs sur Boulogne.

Le 1^{er} septembre 2025, les 132 élèves reprendront le chemin de l'Ecole avec une équipe prête à développer de nouveaux projets !

Bonne continuation à tous et encore MERCI !

Céline MALIDIN



APEL - OGEC ÉCOLE NOTRE DAME

Notre traditionnelle fête d'été de l'école de Saint-Sulpice-Le-Verdon a eu lieu le samedi 21 Juin. Un moment chargé en émotions, puisque les élèves, maîtresses, parents d'élèves et associations parents d'élèves ont souhaité bon vent à notre directrice : Céline Malidin.

Plusieurs manifestations ont été réalisées au cours de cette année : Téléthon, Festival jeune public, Apéritif concert, Verdondine.

L'heure de la fin d'année a sonné, les enfants ont bien mérité de se reposer et les associations de parents d'élèves également.

Les élèves seront désormais attendus le lundi 1^{er} septembre 2025 pour la rentrée avec de nouveaux projets !

Infos Utiles :

• L'APEL et l'OGEC accueillent volontiers de nouveaux bénévoles. Pour les rejoindre :

✉ apel@stsulpiceleverdon-notredame.fr

✉ ogec@stsulpiceleverdon-notredame.fr

• Pour suivre les actualités : suivez la page Facebook de l'APEL et le site de l'école :

🌐 <https://stsulpiceleverdon-notredame.fr>

• Pour contacter l'école, écrivez à :

✉ direction@stsulpiceleverdon-notredame.fr

APEL ECOLE SAINT-JOSEPH

Oh oh oh !!!

Grande nouveauté cette année :

L'APEL de l'école St Joseph s'associe avec le Comité des fêtes de Saint-André-Treize-Voies pour vous organiser un magnifique marché de Noël ouvert à tous !

Venez nombreux déambuler et découvrir les produits de nos artisans locaux autour d'un délicieux vin chaud et de quelques douceurs (restauration possible sur place).

Les enfants auront également la chance de pouvoir prendre des photos avec le Père Noël !

Rendez-vous le samedi 13 décembre 2025 à partir de 11h00 sur la place de la Trêve !!!

A noter dans votre agenda

Marché de Noël

Samedi 13 décembre 2025

OGEC ECOLE SAINT-JOSEPH

Le dimanche 3 août 2025, nous vous donnons rendez-vous pour un grand moment de partage : la 50^{ème} édition de la **Fête des Battages**.

Cet événement, profondément ancré dans l'histoire de notre commune et de notre école est précieux pour accompagner le développement de notre établissement et soutenir nos actions pour les élèves.

Notre école porte de beaux projets : offrir aux enfants un cadre toujours plus sûr, accueillant et pour répondre aux besoins immobiliers.

Pour les concrétiser, elle compte sur chacun de nous !

Vous pouvez aider en donnant un peu de votre temps pendant les matinées travaux, lors des préparatifs des événements ou en rejoignant l'équipe de bénévoles lors des manifestations.

Il est aussi possible de soutenir l'école financièrement grâce au mécénat.

Entreprises ou particuliers, chaque contribution est précieuse et ouvre droit à une réduction d'impôts.

Ensemble, faisons vivre notre école et construisons un bel avenir pour nos enfants.

Merci à toutes et tous pour votre engagement !

A noter dans votre agenda

Fête des Battages

Dimanche 03 août 2025

La Fête des Battages célèbre sa 50^{ème} édition !

Le dimanche 3 août 2025, notre commune vibrera au rythme de la 50^{ème} édition de la Fête des Battages, Ce grand rendez-vous estival promet une journée festive, conviviale et animée, à partager en famille ou entre amis.

Si cette fête est devenue une tradition, c'est grâce à l'énergie et à la générosité de ses bénévoles. Pour marquer cette édition symbolique, nous avons besoin de vous. Que vous soyez habitué ou nouveau venu, votre aide est précieuse !

Rejoignez l'équipe organisatrice en nous écrivant à : com.fdb@outlook.fr.

Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous !



APEL DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Lors de cette année scolaire, les différentes actions de l'APEL de l'école Saint-Louis-de-Gonzague ont permis de financer des jeux de cour (vélo et blocs de construction) ainsi que de diminuer le coût de la classe découverte des CP-CE1-CE2 qui s'est déroulée au mois de juin à Noirmoutier. Un grand merci aux parents pour leur participation sans quoi il ne serait pas possible d'apporter ces financements et d'améliorer la qualité de vie des enfants au sein de l'école.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 juillet pour la fête de la Boulogne afin de terminer cette année scolaire dans un moment festif et convivial entre amis, famille, Vous pourrez admirer le spectacle des enfants et profiter des différents stands (structures gonflables, pêche à la ligne ...). Vous pourrez poursuivre la soirée en dégustant nos traditionnelles moules frites et montrer vos talents sur la piste de danse.

L'équipe de l'APEL vous souhaite un bel été.



« LES P'TITES CANAILLES »

« Les P'tites Canailles » c'est une association d'assistantes maternelles présente sur 5 communes : Saint Philbert de Bouaine, Saint Sulpice le Verdon, L'Herbergement, Rocheservière et Saint André Treize Voies.

Chaque semaine, les professionnelles de Saint Sulpice le Verdon se retrouvent autour d'activités avec les enfants. À Saint André Treize Voies, les rencontres ont lieu tous les quinze jours. Une fois par mois, les deux communes se rassemblent pour que les enfants se découvrent et tissent des liens.

L'association propose aussi des journées nature et des jeux adaptés, favorisant l'éveil, la motricité et la curiosité des tout-petits.

« Les P'tites Canailles » c'est un espace de partage, de bienveillance et de complicité, autant pour les enfants que pour les assistantes maternelles.

Vous recherchez une assistante maternelle ? L'association est là pour vous accompagner.



Céline Catroux
Saint Sulpice le Verdon
☎ 06.42.51.00.32

Céline Prud'homme
Saint André Treize Voies
☎ 06.15.23.59.06



CONTACT

Mail : assolespitescanailles@gmail.com

Site internet :



FAMILLES RURALES MONTRÉVERD

Des services au cœur de la vie locale

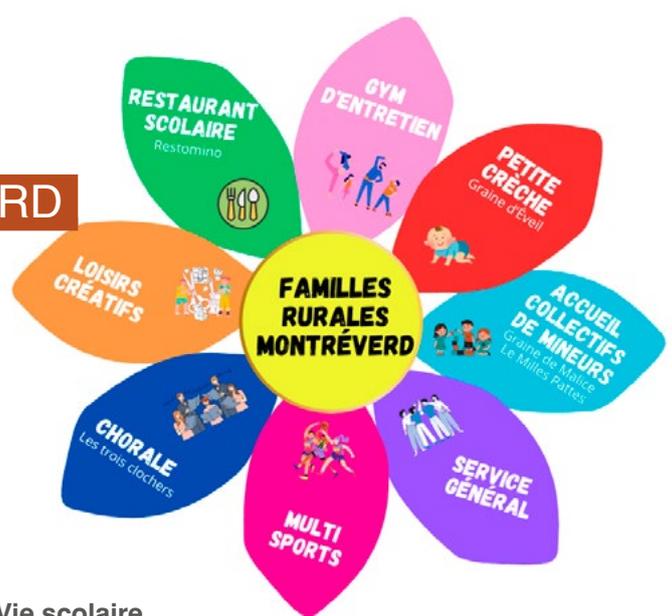
Présente depuis de nombreuses années sur la commune, l'association Familles Rurales Montréverd œuvre au quotidien pour accompagner les familles à travers des services de proximité, accessibles et adaptés à tous.

Petite enfance

L'association gère une petite crèche « Graine d'éveil » chaleureuse et bienveillante, permettant aux tout-petits de s'éveiller et de grandir en toute sécurité.

Enfance

Un accueil de loisirs « Graine de Malice » dynamique accueille les enfants en périscolaire sur Saint-André-Treize-Voies et Mormaison ainsi que les mercredis et les vacances scolaires à Saint-André-Treize-Voies, avec un programme riche d'activités ludiques, éducatives et sportives.



Vie scolaire

Familles Rurales intervient également dans la gestion du restaurant scolaire « Restomino » à Saint-André-Treize-Voies, en lien avec les équipes éducatives.

Culture et loisirs

Des ateliers culturels et de loisirs sont proposés tout au long de l'année : chorale, multisport, gym, loisirs créatifs !

Et si vous deveniez bénévole ?

L'association fonctionne aussi grâce à l'engagement de bénévoles, qui apportent leur temps, leurs idées, leur énergie.

Nous cherchons aujourd'hui à mobiliser de nouveaux bénévoles, même ponctuellement, pour continuer à faire vivre et évoluer nos actions. Que vous ayez 1h par semaine ou l'envie de vous impliquer sur un projet... vous êtes les bienvenus !

Inscriptions ouvertes !

Les inscriptions pour les activités et services de l'association sont ouvertes.

Renseignements, inscriptions ou candidatures bénévoles :

☎ 07 61 02 84 88

✉ direction.frmontréverd@gmail.com

Rejoignez-nous, faites partie d'une équipe engagée... et participez à la vie locale autrement !



MAM «MATATI MATATA»

C'est avec une immense joie que la MAM « Matati Matata » est ouverte depuis début septembre 2024.

Elle se situe sur la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon à Montréverd.

L'équipe se compose de 2 assistantes maternelles, Amandine et Audrey.

La MAM peut accueillir 8 enfants, de 0 à 3 ans.

Le logement de 85 m², exclusivement dédié aux enfants offre 3 chambres, une pièce de vie avec différents espaces de jeux.

Les enfants profitent d'un espace extérieur aménagé et clos.

Différentes activités extérieures sont proposées comme la bibliothèque, animations avec le RPE (Relais Petite Enfance), parc... mais aussi des activités de motricité et manuelles.



Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à venir vers nous :

☎ 07 45 66 37 92

✉ matatimatata@outlook.com

USSAM

15 ans de l'USSAM

Le club organise ses 15 ans le samedi 30 août. L'ensemble des membres du club (joueurs, dirigeants, bénévoles, supporters, partenaires) est invité à fêter cet anniversaire avec nous. Une olympiade aura lieu dans la journée suivie de nombreuses animations dans la soirée (match amical, foot freestyle, concert, repas).

Accession en D2 et parcours en coupe

L'équipe première de l'USSAM retrouve la division 2 en terminant première de son groupe. Les équipes A et B ont réalisé de beaux parcours en coupe avec notamment plusieurs victoires contre des équipes de niveau supérieur pour la A et un quart de finale de challenge de Vendée des réserves pour la B.

Les U17 en groupement avec l'Herbergement se sont également brillamment qualifiés en finale de coupe de Vendée.



A noter dans votre agenda

15 ans de l'USSAM :	samedi 30 août
Portes ouvertes :	début septembre
Repas à emporter :	samedi 11 octobre
Concours de belote :	samedi 27 décembre

Foot en marchant

Le club ouvre une section foot en marchant avec une séance le lundi soir de 19h30 à 21h. C'est une pratique mixte à destination de tous.

Début des entraînements au mois de septembre. N'hésitez pas à venir essayer.



Club-House

Le club house de l'USSAM est terminé. Après plus de deux ans de travaux, les bénévoles ont totalement rénové le mobil-home du stade de Saint André.

Ce lieu est utilisé pour les réunions, les formations ainsi que l'accueil des stages vacances. Un grand merci aux bénévoles, à nos partenaires pour le soutien financier et en particulier à DB menuiserie pour la rampe accessibilité.



Plus d'informations :
<https://www.ussam.fr/>

YOGA BIEN-ÊTRE TROIS RIVIÈRES

LE YOGA : technique de relaxation, de gestion du stress, d'assouplissement et renforcement musculaire

Marie-Claire, Aurélie, François ou Jérôme... 53 adhérents piochent dans les bienfaits du Hatha-Yoga selon leurs besoins ou envies.

De 16 à 77 ans offrez-vous une heure hebdomadaire pour valoriser votre Bien-Être avec une instructrice diplômée.

Dès le lundi 1^{er} septembre (à noter dans votre agenda) deux séances au choix, de 1 heure, vous sont proposées à 17h45 ou 19h.

Poursuivez votre projet Yoga ou profitez de la séance découverte (tapis prêté) lors du premier cours. Une tenue confortable et un tapis de yoga suffisent.

┌ Pour tout renseignement :

✉ 06 77 50 87 91 └

SMASH TENNIS

Les 14 et 15 juin dernier, le SMASH Tennis a clôturé sa saison avec sa fête du tennis. Ce fût l'occasion pour les jeunes de découvrir le tennis et pour les licenciés de pratiquer ce sport en famille lors du tournoi gentleman en double. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

L'an passé, les 73 licenciés ont pu bénéficier d'entraînements proposés du mardi soir au samedi matin. Les Galaxie Tennis ont permis aux moins de 11 ans de se retrouver sur des demi-journées pour débiter dans la compétition tout en s'amusant. Pour les autres, des championnats et des tournois ont complété leur pratique.

La saison 2025 2026 débutera en septembre, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par mail : **smash85tennis@gmail.com**

Le bureau du Smash remercie les municipalités, les sponsors et toutes les personnes qui participent à la vie du club.



MONTRÉVERD SPORTS

Montréverd Sports regroupe une trentaine de passionnés de vélo (cyclo, gravel), de marche et course à pied.

Chaque dimanche matin, nous nous retrouvons dans la bonne humeur afin de parcourir selon nos envies routes et chemins.

Deux moments forts de l'année:

La randonnée du club en juin.

Cette année, elle se déroulait le 22 juin. Vous avez été nombreux à vous déplacer, merci à tous.

La course cycliste "le prix Montréverd", le 6 septembre 2025.

Venez nombreux encourager nos compétiteurs.

┌ Vous pouvez retrouver nos actualités sur le site :

🌐 <https://www.montreverdports.com/>

Si vous voulez nous contacter :

☎ 06 78 80 65 97

✉ montreverdpsport@gmail.com └

 A noter dans
votre agenda

Course cycliste Samedi 06 septembre 2025



SMASH BASKET

Saison terminée pour le SMASH avec de belles performances.

Notre équipe fanion féminine, évoluant en NF3, s'offre la première place de son championnat après une saison exceptionnelle, et **monte donc en National 2 !**

Notre DM2 a réalisé un beau parcours en Coupe de Vendée s'arrêtant aux portes du dernier carré, avec notamment une victoire au buzzer contre une RM3.

La relève est assurée avec nos **U18F championnes Inter-Région !** Nos U11M ont participé au Top 8, réunissant les 8 meilleures équipes vendéennes.

Enfin, notre équipe **BaskIN a remporté le championnat régional !**

Bravo à toutes nos équipes, encadrants, bénévoles et supporters !

Côté animation, samedi 26 avril 2025 s'est déroulée notre Feria. Nous avons passé un très bon moment !

En plus de la compétition, le SMASH Basket propose différentes activités : école de Basket, Basket Loisir, Basket Santé et BaskIN.

Rendez-vous la saison prochaine !



Plus d'informations :
www.smashbasket.fr



OBJECTIF PHOTOS

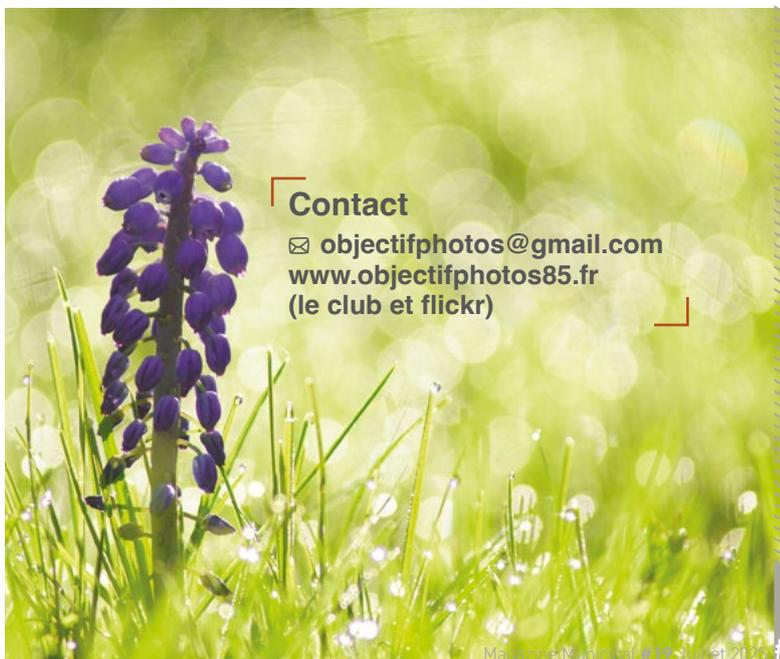
(club photo intercommunal)

Notre association est constituée d'une vingtaine de personnes qui se passionnent pour la photographie. Nous nous réunissons une fois par mois pour visionner les photos que chaque photographe a réalisé sur un thème précis qui change chaque mois. Nous souhaitons accueillir de nouveaux adhérents, Alors...

Si vous aussi, la nature vous émerveille,
 Si les levers et les couchers de soleil vous fascinent,
 Si vous appréciez l'architecture et le mobilier urbain,
 Si ce sont les portraits et la vie sociale qui vous intéressent...

...et que vous souhaitez vous engager dans la photo...

Alors vous pouvez nous rejoindre et nous serons heureux de vous aider à révéler vos talents.



Contact

✉ objectifphotos@gmail.com
www.objectifphotos85.fr
 (le club et flickr)

GYMNASTIQUE AU SOL

Saison 2025 – 2026

Les cours auront lieu à la salle polyvalente, commune déléguée de Mormaison.

GYM AU SOL pour les enfants de 6 à 11 ans :

Une pré-inscription est nécessaire pour le cours d'essai prévu le mercredi 10 septembre, de 13h30 à 14h30.

Contact : 06 69 91 85 85 pour la pré-inscription au cours d'essai.



Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ADMR Montréverd - l'Herbergement- Rocheservière - Saint Philbert de Bouaine :

- Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (aide aux actes essentiels de la vie quotidienne et entretien du logement),
- Garde d'enfant,
- Entretien du logement,
- Téléassistance,
- Portage de repas.

Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous, le devis est gratuit !

Contact :

Secrétariat mutualisé sur la Communauté d'Agglomération de Terres de Montaigne - Rocheservière.

☎ 02 51 42 44 61

✉ terresdemontaigne@admr85.org

D'autres services du réseau ADMR interviennent également sur la commune :

Le répit à domicile pour les aidants :

bulledair@admr85.org - 02 51 44 11 55

Le SSIAD (services de soins infirmiers à domicile)

Les Rives de la Boulogne : 02 51 43 91 20

Pour plus d'informations sur nos services :

www.admr85.org

BADMINTON SATANAS ET DIABOLO

L'association de badminton Satanas et Diabolo accueille des joueurs de tous niveaux. Que vous soyez joueur débutant ou confirmé, chacun peut pratiquer le badminton dans une ambiance conviviale et dynamique.

Nouveauté cette saison : des cours de badminton avec des entraîneurs passionnés sont proposés plusieurs fois dans l'année. Ces cours permettent aux participants qui le souhaitent d'améliorer leurs techniques, d'affiner leur jeu et de gagner en stratégie sur le terrain.

Les entraînements ont lieu tous les lundis de 18h45 à 20h30 et les jeudis à partir de 19h45.

Afin de répondre à une demande croissante et d'offrir plus de flexibilité aux pratiquants, nous souhaitons élargir un des créneaux pour la saison prochaine.

Événements à venir :

Assemblée Générale : 09 octobre 2025

Tournoi de Noël : 18 décembre 2025

Renseignements

✉ bad.satanasetdiabolo@gmail.com

☎ 06 47 21 60 87

☎ 06 83 32 90 46

BILLARD POOL EVERT

20 ans du club de billard POOL EVERT

Afin de fêter l'évènement, nous avons organisé, lors du week-end du 12 avril dernier, des tournois de billard Anglais.

Ce fut l'occasion de convier d'anciens licenciés et de remercier nos partenaires qui nous suivent depuis de nombreuses années.

Les participants ainsi que les licenciés étaient déguisés afin d'apporter un côté festif à l'évènement.

En ce qui concerne le championnat, l'équipe de Régionale termine la saison en 1^{ère} position et participera à « **La finale des Champions** » à Gien et ainsi tenter d'accéder à la catégorie Nationale.





#Terres de Montaigu



Hôtel d'agglomération de Terres de Montaigu - Crédit photo : Terres de Montaigu

Propriétaire d'une passoire énergétique : Mon Espace Habitat vous accompagne

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les logements classés G au diagnostic de performance énergétique (DPE) sont considérés comme non décents et ne peuvent plus être mis en location.

En tant que propriétaire, vous ne pouvez plus signer ou renouveler un contrat de location pour un logement classé G au diagnostic de performance énergétique. Les logements avec un DPE F seront également concernés à partir du 1^{er} janvier 2028.

« Pour votre projet de rénovation énergétique, ne vous prenez pas la tête » Mon Espace Habitat accompagne spécifiquement les propriétaires loueurs souhaitant réaliser des travaux, que le logement soit occupé, en revente ou acquisition. L'accompagnement est gratuit, neutre et personnalisé, pour vous conseiller dans votre projet de rénovation énergétique et vous orienter vers les aides financières possibles.

Mon Espace Habitat

14 place du Champ de Foire, Montaigu

☒ 02 51 46 46 14

☒ monespacehabitat@terresdemontaigu.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et mercredi : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Jeudi : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 19h

Vendredi : 9h30 - 17h30

Samedi : 9h30 - 12h

**Rénover
sa maison,
c'est tout
un art !**

**MON
ESPACE
HABITAT**

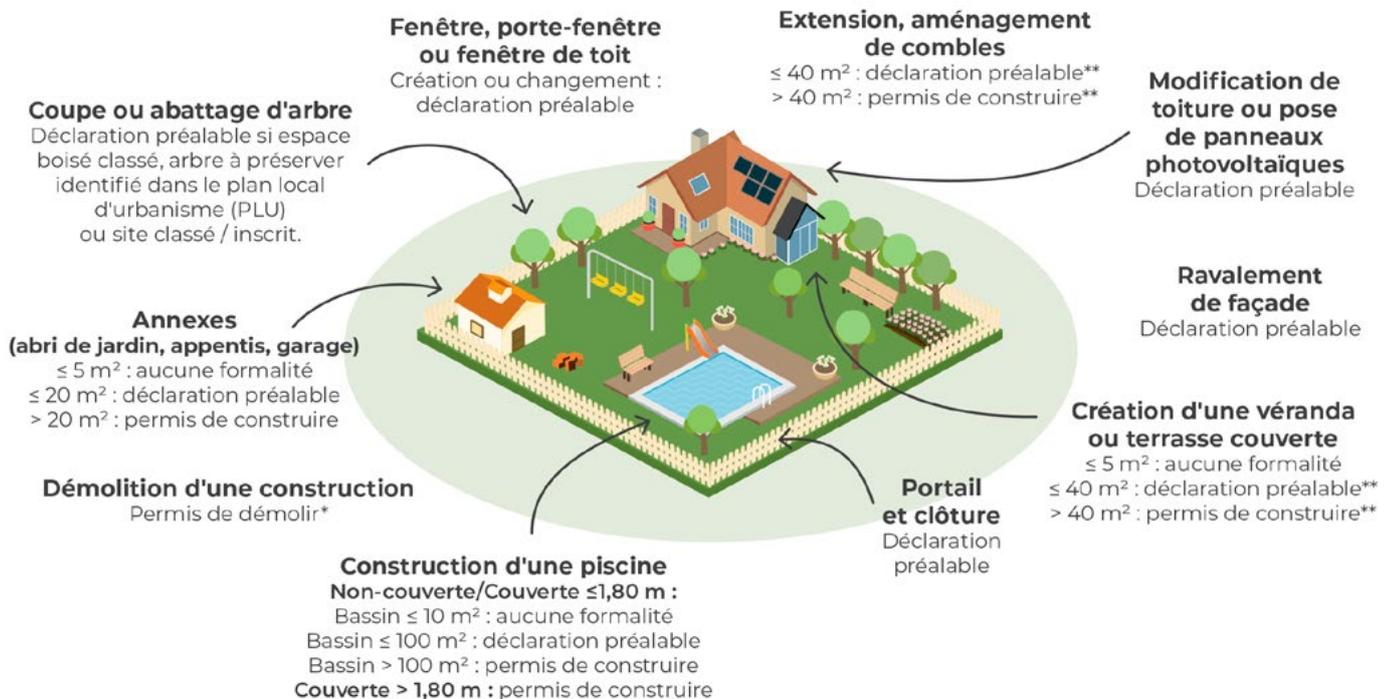


Urbanisme

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Vous souhaitez faire des travaux et vous ne savez pas s'ils nécessitent une autorisation ? Voici un exemple des démarches les plus courantes qui nécessitent une déclaration préalable ou un permis.

Les formulaires de déclaration préalable et de demande de permis de construire sont accessibles depuis la rubrique **Démarches en ligne**. Dans tous les cas, accompagne les porteurs de projets dans le dépôt de leur dossier, jusqu'à la délivrance de l'autorisation.



*Aux abords d'un monument historique ou s'agissant d'un bâtiment remarquable identifié au PLU
**Sauf en zone agricole, seuil de 20 m²

Éviter les dépôts sauvages et les erreurs de tri avec des sacs jaunes numérotés

Début mars, Terres de Montaignu a choisi de numéroté ses sacs jaunes pour améliorer le suivi du tri sélectif grâce à l'identification des sacs refusés et abandonnés sur le domaine public.

Chaque sac est associé à un foyer à l'aide d'un code-barre afin de pouvoir accompagner les foyers vers de meilleures pratiques.

En cas d'erreur de tri, le sac jaune est refusé et une étiquette rouge y est apposée. Une fois les déchets non conformes retirés, le sac peut être présenté à la collecte suivante.

En cas de dépôt sauvage, les propriétaires des sacs pourront être identifiés.



Les déchets doivent être dans un sac jaune Terres de Montaignu et respecter les règles de tri.

Les sacs jaunes doivent être déposés au bon endroit et au bon moment, au plus tôt la veille au soir de la collecte.

Les sacs jaunes sont à retirer à l'accueil des 3 mairies déléguées de Montréverd.



Les erreurs les plus fréquentes :

Les revues, magazines et papier cadeau
Les jeux et jouets plastiques,
Les masques,
Les emballages souillés, non vidés,
Le verre,
Le polystyrène de calage,
Les grands cartons,
La vaisselle jetable, essuie-tout et nappe en papier.



Énergies renouvelables : Terres de Montaigu fixe ses priorités

Plus de 1000 m² de panneaux photovoltaïques ont été mis en place sur la toiture du parking de la gare de Montaigu-Vendée.

Engagée dans la transition énergétique, Terres de Montaigu a fixé ses priorités pour le développement de la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

La feuille de route proposée par les élus priorise la préservation des paysages et du patrimoine de la communauté d'agglomération. Elle vise à couvrir au maximum les besoins locaux en énergie. Portée par la collectivité, elle implique l'ensemble des communes, mais aussi les entreprises, les agriculteurs et les habitants.

Les priorités de Terres de Montaigu :

PHOTOVOLTAÏQUE

- Augmenter le nombre de panneaux, notamment en toitures et ombrières sur les parkings et bâtiments.
- Des trackers (panneaux suivant la direction du soleil) pourront être développés à proximité des bâtiments agricoles, en dehors des surfaces cultivées.

MÉTHANISATION

- Développer la production de biogaz à partir de déjections d'animaux d'élevage en priorisant les installations individuelles ou les petites installations collectives qui intègrent les agriculteurs au cœur du projet.

CHALEUR RENOUELABLE

- Développer localement la production de bois (valorisation des haies) et son utilisation comme source de chaleur.
- Encourager la géothermie

ÉOLIEN

- Maintenir voire développer le parc de Saint-Philbert-de-Bouaine

LA PRODUCTION ACTUELLE

(Données 2021)

116 GWh

d'énergie renouvelable produite par an

Soit **8,5 %**

de l'énergie produite
et consommée sur le territoire

+45 %

de production de 2016 à 2021
(objectif initial : + 25 %)

.....Répartition de la production actuelle.....



26%
Éolien



23,6%
Pompe
à chaleur



19,9%
Bois
énergie



19%
Méthanisation



10,8%
Photovoltaïque



0,5%
Solaire
thermique



0,1%
Hydraulique

TERRES DE
MONTAIGU



MONTREVERD

NOUVELLES INSTALLATIONS MONTREVERD

V&M AUTOS



V&M AUTOS

Mécanique à votre domicile.
Entretien réparation, achat-vente.

Saint-André-Treize-Voies

✉ vetmautos@gmail.com
☎ 06.68.71.32.05

ldt
ramonage
Pour un foyer sain et performant

LDT RAMONAGE

Tony LITTEL DUGAS
Entreprise spécialisée dans le ramonage
et le dépannage de poêles et cheminées à bois
et pellets ainsi que de chaudières à pellets.

Saint-Sulpice-le-Verdon

✉ ldtramonage@gmail.com
☎ 06.84.52.43.41

OGARDEN
CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDIN

OGARDEN

Melvin OLIVIER
Services de création (allées, terrasses, clôtures,
aménagements de massifs, gazons...) ainsi que
d'entretien (taille, tonte, nettoyage haute pression...)
Pour les prestations de service à la personne
nous proposons le crédit de 50% d'impôt.

54 rue des artisans,

ZA la Chevasse
Saint-Sulpice-le-Verdon
✉ ogardenpaysagiste@gmail.com
☎ 06.34.96.82.15



#Infos diverses

MAIRIES

HORAIRES ADAPTÉS EN PÉRIODE ESTIVALE

Les mairies déléguées de Saint-Sulpice-le-Verdon et Mormaison seront fermées au public du **lundi 4 au vendredi 22 août 2025**.

Les horaires d'ouverture de la mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies restent inchangés.

La mairie de Saint-André-Treize-Voies sera fermée au public le **samedi 19 juillet** et les **samedis 9, 16 et 23 août**.

Certaines permanences sont susceptibles de ne pas être assurées, en raison de congés ou de formation du personnel.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bonnes vacances



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Les services publics près de chez vous.

Ce service est accessible 4 jours par semaine à **Mon Espace Familles et Santé** (Montaigu-Vendée) et 1 jour par semaine à la **Mairie de Rocheservière**.

Contactez la Mairie de Montréverd, pour prendre rendez-vous.

NUISANCES SONORES

Choisir le bon moment, c'est moins gênant

Nous profitons de l'allongement des jours et le retour du soleil pour vous rappeler l'existence de l'**arrêté préfectoral** du 31 mai 2022 relatif aux règles concernant les nuisances sonores provenant de différentes sources :

- **des personnes: troubles de voisinage, musique, cris, chants...**
- **du matériel : appareils et dispositifs de diffusion sonore, outils de bricolage, tondeuse, pompe à chaleur, climatiseur...**
- **des animaux: aboiements, miaulements...**

A cet effet, **les activités bruyantes effectuées par les particuliers**, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore, **sont autorisées** :

- **du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et de 14h00-19h30**
- **le samedi : 9h00-12h00 et de 15h00-19h00**
- **le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00**



Pour la tranquillité et le bien-être de tous, nous sollicitons votre bienveillance pour respecter ces quelques règles de bon sens et de civisme.

NAISSANCES*

Félicitations aux heureux parents de :

27 novembre 2024 VALAIN CLOUET Ernest Mormaison	23 février 2025 MEUNIER Roma Saint-Sulpice-le-Verdon
13 décembre 2024 BURTY-FOUCHER Kayleen Saint-Sulpice-le-Verdon	04 avril 2025 RAVELEAU Ava Mormaison
20 décembre 2024 HUCHET Axel-Rose Saint-André-Treize-Voies	11 avril 2025 JUGIEAU Alix Mormaison
27 décembre 2024 GUIBERT PLOUZEAU Azélyce Saint-Sulpice-le-Verdon	12 avril 2025 LEFRANÇOIS Elma Mormaison
29 décembre 2024 COVIN Nora Mormaison	21 avril 2025 BARREAU Lisy Saint-Sulpice-le-Verdon
12 janvier 2025 BARON Gaspard Saint-André-Treize-Voies	10 mai 2025 DI FRANCESCO GANDON Izaïa Mormaison
21 février 2025 CLAVIER Théa Saint-Sulpice-le-Verdon	20 mai 2025 BIOTEAU Zachary Saint-Sulpice-le-Verdon

MARIAGES*

Tous nos vœux de bonheur à :

11 janvier 2025 MAROT Cédric et GERVIER Noémie
15 février 2025 DAUDIN Thomas et TENAILLEAU Laura
10 mai 2025 MARY Franck et MICHEL Emmanuelle
10 mai 2025 RENAUD Sylvain et DEHENNIN Elodie
24 mai 2025 BROCHARD Nicolas et GUICHETEAU Anne
24 mai 2025 CHARPENTIER Cyrille et CUNY Elodie

DÉCÈS

Toute notre sympathie aux proches de :

22 décembre 2024 AUGEREAU Marie-Louise (née GEAY) Saint-Sulpice-le-Verdon	24 mars 2025 BLANCHARD Emilienne Mormaison
05 janvier 2025 MALARD Agnès (née BAUDRY) Saint-Sulpice-le-Verdon	28 mars 2025 PAROIS Pierre Saint-Sulpice-le-Verdon
10 janvier 2025 MABIT Gérard Saint-André-Treize-Voies	03 avril 2025 DEMINIER Madeleine Mormaison
13 janvier 2025 MONTASSIER Joël Saint-Sulpice-le-Verdon	04 avril 2025 ROUSSEAU Elie Saint-Sulpice-le-Verdon
13 janvier 2025 RÉZEAU Gabrielle Mormaison	09 avril 2025 MABIT Gabrielle (née CHAILLOU) Saint-André-Treize-Voies
07 février 2025 BAUDRY Marcel Mormaison	12 avril 2025 ALLEMAND Marie-Thérèse Mormaison
14 février 2025 LORENTZ Patrice Mormaison	28 mai 2025 PAQUEREAU Catherine (née DAHÉRON) Saint-Sulpice-le-Verdon
16 mars 2025 RAMBAUD Eliane (née POIRIER) Mormaison	
24 mars 2025 LEROY Sylvie Saint-André-Treize-Voies	



L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité* (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de votre mairie depuis le 01 novembre 2017. Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite faire enregistrer leur dossier à la mairie de leur domicile. Les dossiers sont à retirer dans vos mairies déléguées.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE MONTRÉVERD

02 51 42 80 65

Mairie déléguée de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

1 rue de la Mairie - 85260 MONTRÉVERD

Lundi au samedi 9h00 – 12h00
Vendredi : 14h00 – 17h30

URBANISME sur RDV 9h00 – 12h00
Vendredi : 14h00 – 17h30

Mairie déléguée de MORMAISON

13 rue Jean XXIII - 85260 MONTRÉVERD

Les mardi et jeudi : 9h00 – 12h00
Les mercredi et vendredi : 14h00 – 17h30

URBANISME sur RDV
Mardi : 9h00 – 12h00

Mairie déléguée de SAINT-SULPICE-LE-VERDON

3 rue de la Colonne - 85260 MONTRÉVERD

Les mardi et jeudi : 14h00 – 17h30
Les mercredi et vendredi : 9h00 – 12h00

URBANISME sur RDV
Jeudi : 14h00 – 17h30

Contacts :

Accueil – services à la population
accueil@montreverd.fr

Urbanisme, voirie, réseaux
urbanisme@montreverd.fr

**Communication – événementiel
vie associative**
communication@montreverd.fr



Transport Solidaire
Tél. 02 51 42 80 65

BIBLIOTHÈQUES

MORMAISON - 3 LIEU :

Mercredi : 10h30 – 12h00 / 15h – 17h
Vendredi : 17h00 – 18h30
Samedi : 10h30 – 12h00

SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES :

Mardi : 16h00 – 17h30
Mercredi : 16h30 – 18h30
Samedi : 10h30 – 12h30

SAINT-SULPICE-LE-VERDON :

Mercredi et dimanche : 10h30 – 12h00
Jeudi : 16h00 – 17h30

Contact bibliothèques :

bibliotheque@montreverd.fr

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Montréverd
Freddy DELHOMMEAU: 06 61 56 92 71
delhommeau.freddy@outlook.fr

ÉPICERIES

« La Gourmandine » / St-André-Treize-Voies

Lundi : 7h45 – 12h45 et 16h30 – 19h00
Mardi / jeudi : 7h45 – 13h00 et 16h30 – 19h00
Vendredi : 7h45 – 12h45
Samedi : 8h00 – 13h00



Tél. 09 62 65 67 72

« La Gourmandine “Le 3 Lieu” » / Mormaison

Lundi / mardi : 7h30 – 13h00 et 16h45 – 18h45
Jeudi / Vendredi : 7h30 – 13h00
Samedi : 8h00 – 13h00
Dimanche : 8h30 – 12h30

Tél. 02 51 43 91 60

L'Epistore / Saint-Sulpice-le-Verdon

Mardi au vendredi : 6h30 – 13h00 et 16h30 – 19h30
Samedi / dimanche : 8h00 – 13h00

Tél : 02 51 06 47 54 / 06 66 51 95 72

MAISON MÉDICALE

7 bis rue du Petit Saint-André / St-André-Treize-Voies

Infirmières (ADMR) : 02 51 46 50 22
Sur RDV du lundi au vendredi de 7h30 à 8h00 / samedi de 8h50 à 9h20, à la permanence ou à domicile en dehors de ces horaires et 7/7j. Possibilité de prendre rendez-vous par téléphone et doctolib.

Infirmières Libérales : 06 71 82 87 19
Emilie Noël et Alexandra Barjolle
Soins au cabinet du lundi au samedi sur rendez-vous et à domicile 7/7j. Possibilité de prendre rendez-vous par téléphone et doctolib.

Ostéopathe : Benoit MOUSSARD 07 87 10 58 15
Cabinet ouvert sur RDV

CENTRE SOCIAL

Annexe de Rocheservière, 9 rue des Alouettes.

Assistants sociaux :
Mme RENARD et Mme BRAUD Tél : 02 28 85 74 35
mdsf.montaigu@vendee.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

SUR TERRES DE MONTAIGU

Lundi : 11h00 à 20h00
Mercredi : 08h30 à 17h30
Samedi
(semaines impaires) : 09h30 à 12h30
Tél. 02 51 94 04 62 / mail : rpe@terresdemontaigu.fr

PAROISSE

« PERES BAUDOUIN ET MONNEREAU DES BROUZILS »

Relais de Rocheservière : 02 51 94 90 48
Presbytère des Brouzils : 02 51 42 21 27